

avez bu, c'est à vous à faire vous-même le calcul. » L'oncle se dit : « Je suis depuis longtemps un voleur ; mais maintenant ce neveu est un grand voleur qui m'est bien supérieur ; si je me l'associe, il sera capable lui aussi de voler. »

Alors donc, emmenant avec lui son neveu au milieu de la nuit, il alla percer le mur d'une maison étrangère avec l'intention d'y voler des richesses. Quand le trou eut été percé, l'oncle se disposa à y entrer la tête la première, mais son neveu lui dit : « Mon oncle, vous n'avez pas l'expérience des méthodes des voleurs ; comment se fait-il que vous vouliez entrer dans le trou la tête la première ? cela n'est pas bon et il faut entrer dans le trou les pieds les premiers ; en effet, si vous entrez la tête la première et que ceux qui sont de l'autre côté vous coupent la tête, on saura qui vous étiez et le châtement s'étendra à votre parenté tout entière ; il faut maintenant que vous entriez les pieds les premiers. » Sur ce conseil, l'oncle entra les pieds les premiers. Or, le possesseur des richesses s'étant aperçu de ce qui se passait, se mit à crier : « Au voleur ! » A sa voix, tous les gens qui étaient à l'intérieur de la maison saisirent dans le trou les pieds du voleur ; le neveu, de l'extérieur, s'efforça de retirer son oncle, mais, ses forces ne pouvant résister, il craignit que le malheur ne l'atteignît lui-même ; coupant donc la tête de son oncle, il se sauva en l'emportant.

Les ministres firent à ce sujet un rapport au roi qui leur dit : « Celui qui a coupé la tête et qui est parti, c'était le plus grand voleur. Il vous faut prendre le cadavre du premier voleur et le déposer dans un carrefour ; vous exercerez une surveillance secrète, et si un homme vient en se lamentant pour emporter le cadavre, c'est lui qui sera l'autre voleur. Saisissez-le aussitôt. » Les ministres, obéissant à cet ordre, prirent donc le cadavre et firent comme avait dit le roi. L'autre voleur, le